ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1301511F — Mise à jour : 17 novembre 2026

Organisme responsable : **CITY PRO CORPS-NUDS**

Présentation de la formation

Objectifs

Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses, conformément aux prescriptions du marginal 10 315 de l'ADR et de l'arrêté français de décembre 1996. cette formation est nécessaire avant d'accéder à toute autre spécialisation.

Programme

- Présentation des matières, objets et produits à transporter
- Réglementation des matières dangereuses A.D.R.
- Classification et identification des matières dangereuses
- Modes de transports et conditionnement
- Application a des cas spécifiques
- Comportement des matières dangereuses
- Equipement spécifique des véhicules
- Signalisation des véhicules
- Chargement calage arrimage des matières conditionnées
- Documents réglementaires
- Accidents de la circulation
- Risque spécifique : le feu
- Exercice d'extinction de feux réels
- Attitudes et comportements du conducteur
- Conduite des véhicules
- Règles spécifiques du code de la route
- Evaluation de la formation.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	**Sans niveau spécifique**

Liste des certifications

Certificat de formation de conducteur ADR (habilitation)

Code RS : 5629

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2122637S	Présentiel	CORPS NUDS	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #1301511F